

CRA - Compte-rendu d'activités de la Coopérative scolaire 2019/2020

Ce compte-rendu est un élément statutaire, donc obligatoire, de la vie de la coopérative. Il doit être rempli par le Mandataire, en concertation avec ses collègues et les élèves, avant le 30 juin. Il est indispensable à l'Association Départementale pour rendre compte de son activité et de celle des coopératives qui lui sont affiliées. Il donne un aperçu des possibilités qu'offre la coopérative ainsi qu'un regard précis sur vos pratiques !

CODE ETABLISSEMENT : 038

ECOLE :

Mettre une croix dans la case quand la réponse est « oui » et un nombre, selon les items

A. VIE COOPERATIVE

A.1. Des conseils de coopérative ont-ils eu lieu ? si oui, à quelle fréquence ?

A.1.a Conseil de coopérative de classe (nombre dans l'année)

A.1.b Conseil de coopérative d'école ou d'établissement (nombre dans l'année)

A.2. Si les conseils de coopérative n'ont pas eu lieu, pour quelle(s) raison(s) ?

A.2.a Manque de temps

A.2.b Manque d'intérêt pour cette instance

A.2.c Absence de formation

A.2.d Manque de soutien dans l'établissement

A.2.e Autre

A.3. Gardez-vous des traces des réunions de conseil de coopérative ?

A.3.a Traces écrites

A.3.b Enregistrements audio

A.3.c Captations vidéo

A.4. Un lien régulier sur support papier ou numérique pour informer de l'état des projets et actions, des finances a-t-il été réalisé ?

A.5. Si oui, par qui a-t-il été produit ?

A.5.a Les élèves

A.5.b Les enseignant·e·s

A.6. Les projets coopératifs se sont plutôt situés dans les domaines suivants :

A.6.a Culture artistique et littéraire

A.6.b Lire et écrire

A.6.c Culture scientifique

A.6.d Éducation citoyenne (O/N)

A.6.e Autre (à préciser)

A.7. Les élèves ont-ils été associés à la gestion comptable de la coopérative ?

A.8. Si les élèves n'ont pas été associés à la gestion comptable de la coopérative, pour quelle(s) raison(s) ?

A.8.a Manque de temps

A.8.b Manque de formation

A.8.c Autre

B. RÔLE DU MANDATAIRE

B.1. A combien estimez-vous le nombre d'heures passées à la gestion de votre coopérative scolaire ?

B.2. Dans quels domaines avez-vous eu recours aux services de l'OCCE ?

B.2.a Formation

B.2.c Actions départementales et/ou régionales

B.2.c Actions départementales et/ou régionales

B.2.d Accompagnement de projets

B.2.e Prêt de ressources

B.2.f Trousse à projets

B.2.g Fonctionnement comptable et juridique, assurance

B.2.h Autre

B.3. Combien de fois avez-vous présenté les projets, les bilans, le budget en Conseil d'École ou d'Établissement ?

B.4. Idées, commentaires, suggestions :